

# Bois-énergie : bilan production totale par vecteur

PressionÉnergie

Mise à jour de l'article le 26 avril 2024

Mise à jour de la donnée le 24 avril 2024

Le bois-énergie est une énergie renouvelable importante en Hauts-de-France. Cette filière correspond à l'essentiel de la catégorie d'énergie « biomasse (ou biocombustible) solide ». Il s'agit du bois-bûche et tous les coproduits du bois destinés à produire de l'énergie (écorce, sciure, plaquettes forestières et d'industrie, briquettes reconstituées, granulés etc.).

Le bilan de production de bois-énergie présenté ici est selon l'approche « consommation » : il vise à établir le bilan des produits bois consommés sur le territoire dans les installations destinées à la valorisation énergétique de la biomasse solide. A noter que, par simplification, la consommation brute ou primaire d'énergie, dans ce type d'approche, est associée à la production territoriale, quelle que soit l'origine des produits bois consommés.

Cet indicateur présente le bilan global bois-énergie, incluant donc :

- le bilan du bois-énergie consommé par les installations domestiques (bois domestique)
- le bilan du bois-énergie consommé par les installations collectives et industrielles de valorisation énergétique.

Afficher la suite

Bois-énergie : bilan production totale par vecteur

Choix de l'année : 202120202018201520122010

Total : 8991 GWh

En Hauts-de-France, le bois-énergie est essentiellement valorisé sous forme de chaleur (98%) qui représente en 2021, 8 792 GWh. Les 2% (199 GWh) restant correspondent à la part électrique issue de chaufferie bois en cogénération (3 installations en 2021).

fiche Bois-énergie : bilan production totale par vecteur

**Poids (128,15 ko), Format (VND.MS-EXCEL)**

[Télécharger](#)

## Production de l'indicateur

- Échelle disponible :

EPCI

- Unité :

GWh

- Type d'indicateur :

Descriptif

- Méthode de récolte de la donnée :

Modèle

- Fiabilité :

C1

- Disponibilité :

N+3

- Fréquence de mise à jour :

Tous les ans

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)